

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

Délégation Territoriale des Ardennes Courriel : ars-grandest-dt08-pepss@ars.sante.fr

Téléphone : 03 24 59 72 27

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARDENNE RIVES DE MELISE 29 RUE MEHUL

08600 GIVET

## \*PISCINE DE VIREUX-WALLERAND

Prélèvement n°: 00800109909 du 28/08/2025 à 09h24 réalisé pour l'ARS Grand-Est par le laboratoire: LDAR DE L'AISNE

Bassin concerné: \*BASSIN PISCINE DE VIREUX-WALLERAND - PETIT BAIN

Code et nom du Point de Surveillance : 0000001958 \*PETIT BAIN BASSIN VIREUX-WALLERAND

Motif du prélèvement : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Type d'analyse : PCLT Code UGE : 0338 Code UDI : 001866 Référence laboratoire : H\_CS25.9507.2

			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Transparence qualitative	0	qualitatif				
Température de l'eau	30	°C				
рН	7,4	unité pH	6,90	7,70		
Acide isocyanurique	<10	mg/L		75,00		
Chlore combiné	0,67	mg(Cl2)/L		0,60		
Chlore libre	2,20	mg(Cl2)/L				
Chlore libre actif	1,23	mg(Cl2)/L	0,40	1,40		
Chlore total	2,87	mg(Cl2)/L				
	·		Limites de qualité		Références de qualité	
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Chlorures	90	mg/L				250,00
Carbone organique total	4,08	mg(C)/L				5,00
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1	n/mL				100,00
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)		0		
Pseudomonas aéruginosa par 100ml	0	n/(100mL)		0		
Staphylocoques pathogènes par 100ml	0	n/(100mL)		0		
Bromoforme	<1,0	μg/L				
Chlorodibromométhane	<1,0	μg/L				
Chloroforme	22,7	μg/L				
Dichloromonobromométhane	1,3	μg/L				
Trihalométhanes (4 substances)	24,0	μg/L		100,00		

## **Conclusion sanitaire**

L'eau du bassin n'est pas conforme aux limites de qualité mais satisfait aux références de qualité définies par la règlementation en vigueur. La teneur en chlore combiné est supérieure à la limite de qualité. Les mesures adéquates (renouvellement d'eau...) devront être prises pour ramener cette teneur en dessous de la norme.

Charleville-Mézières, le 8 septembre 2025

Pour la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et par délégation, La Responsable Unité Eaux - Protection de la ressource

Marie-Charlotte DANJON